

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00165

Numéro SIREN : 487 828 311

Nom ou dénomination : A.B.I. CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2018 sous le numéro de dépôt 5398

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

1

ABRI CONCEPT

Désignation de l'entreprise : **ABRI CONCEPT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

Adresse de l'entreprise **12 RUE DU PROFESSEUR RAMON 60700 PONT SAINTE MAXENCE** Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET *

4	8	7	8	2	8	3	1	1	0	0	0	2	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant ☐

Exercice N clos le, **31/12/2017**

Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3

Capital souscrit non appelé	AA			
Frais d'établissement *	AB			
Frais de développement *	CX			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 119	2 523	2 596
Fonds commercial (1)	AH			
Autres immobilisations incorporelles	AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AI			
Terrains	AN			
Constructions	AP			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
Autres immobilisations corporelles	AT	70 004	26 840	43 164
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX			
Participations évaluées selon la méthode de l'équivalence	CS			
Autres participations	CU			
Créances rattachées à des participations	BB			
Autres titres immobilisés	BD			
Prêts	BF			
Autres immobilisations financières *	BH	14 215		14 215
TOTAL (II)	BJ	89 338	29 363	59 975

Matières premières, approvisionnements	BL			
En cours de production de biens	BN			
En cours de production de services	BP			
Produits intermédiaires et finis	BR			
Marchandises	BT			
Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	53 601		53 601
Autres créances (3)	BZ	98 258		98 258
Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD			
Disponibilités	CF	127 364		127 364
Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 436		8 436
TOTAL (III)	CJ	287 659		287 659
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	376 997	29 363	347 634

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **14 215** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

[Signature]

Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**

			Exercice N Net	Exercice N-1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires	2 596	4 036
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		
		Autres immobilisations corporelles	43 164	28 676
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières	14 215	10 530
	TOTAL (II)			59 975
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés	53 601	38 895
		Autres créances	98 258	95 833
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
		Disponibilités	127 364	234 385
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	8 436	4 304	
	TOTAL (III)	287 659	373 417	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	347 634	416 659	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

②

BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise **ABI CONCEPT**Néant ☐ *

Exercice N

		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)	DA	30 000
CAPITAUX PROPRES		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
		Réserve légale (3)	DD	3 000
		Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
		Report à nouveau	DH	238 074
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 431
		Subventions d'investissement	DJ	
		Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL	273 505
Autres fonds propres		Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges		Provisions pour risques	DP	
		Provisions pour charges	DQ	
			TOTAL (III)	DR
DETTES (4)		Emprunts obligataires convertibles	DS	
		Autres emprunts obligataires	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 895
		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	759
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 179
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 167
		Dettes fiscales et sociales	DY	49 131
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA		
Compte régul.		Produits constatés d'avance (4)	EB	
		TOTAL (IV)	EC	74 129
		(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	347 634
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	67 951	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	238 074	147 197
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 431	90 876
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	273 505	271 074
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	9 895	17 172
	Emprunts et dettes financières divers	759	60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 179	12 280
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 167	10 181
	Dettes fiscales et sociales	49 131	105 893
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	74 129	145 585
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	347 634	416 659
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	67 951	133 306
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**Néant ☐ *

1e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG	543 023	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	543 023	FK		FL	543 023
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	4 097
	Autres produits (1) (11)						FQ	13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	547 133
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	294 591
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 828
	Salaires et traitements *						FY	165 462
	Charges sociales (10)						FZ	48 887
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	12 569
			- dotations aux provisions				GB	16 391
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	542 734
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 399	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	248
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	248	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(248)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 151	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

A. n

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue	biens		
		services	543 023	647 153
	Chiffres d'affaires nets		543 023	647 153
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			2 871
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		4 097	65 310
	Autres produits (1) (11)		13	7
Total des produits d'exploitation (2) (I)			547 133	715 341
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (marchandises)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		294 591	345 763
	Impôts, taxes et versements assimilés		4 828	4 896
	Salaires et traitements		165 462	179 244
	Charges sociales (10)		48 887	59 045
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements	12 569	12 923
		- dotations aux provisions	16 391	15 141
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)		7	503
Total des charges d'exploitation (4) (II)			542 734	617 515
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			4 399	97 825
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (6)		248	241
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)			248	241
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(248)	(241)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			4 151	97 584

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

✓ AN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABI CONCEPT		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	360	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	360	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(360)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 360	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	547 133	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	544 702	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 431	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	22 469	
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 097	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AR

Désignation de l'entreprise : ABI CONCEPT

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		4 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	360	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	360	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(360)	4 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		1 360	10 708
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		547 133	719 341
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		544 702	628 464
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		2 431	90 876
RÉUNIONS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	22 469	52 708
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges	4 097	65 310
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire

Les principales durées de vie retenues sont :

Immobilisations incorporelles :

Logiciel : 3 ans

Immobilisations corporelles :

Matériel Informatique : 3 ans

Mobilier de bureau : 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti, coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.



ABI CONCEPT
SASU au capital de 30 000 euros
12 Rue du Professeur Ramon
60700 PONT SAINTE MAXENCE
RCS 487 828 311 COMPIEGNE

**DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 22 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 2 431 euros ainsi qu'il suit :

- au compte « report à nouveau » pour la somme de 2 431 Euros .

Etant rappelé qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'actionnaire unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 431 euros ainsi qu'il suit :

- au compte « report à nouveau » pour la somme de 2 431 Euros.

L'actionnaire unique reconnaît en outre que :

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme

Le Président



RAPPORT DE GESTION

PRESENTE

AUX DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

DU 22 JUIN 2018

Conformément aux obligations légales et statutaires, l'actionnaire unique rend compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos au **31 décembre 2017** et soumet à approbation les comptes annuels dudit exercice social arrêté.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante:

Chiffre d'affaires d'exploitation d'un montant de 543 023 Euros.

- Evolution et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018 sont les suivants:

Développement du chiffre d'affaires

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, il n'est à noter aucun événement significatif.



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

- Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche ou de développement.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Les comptes qui sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à la somme de 543 023 Euros pour 647 153 Euros l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 165 462 Euros pour 179 244 Euros l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à la somme de 48 887 Euros pour 59 045 Euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 542 734 Euros pour 617 515 Euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 4 399 Euros pour 97 825 Euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 2 431 Euros pour 90 876 Euros l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés font apparaître un bénéfice de 2 431 Euros.

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice :

- au compte « *report à nouveau* » pour la somme de 2 431 Euros .

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises au vote.

LE PRESIDENT

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ABI CONCEPT
SASU au capital de 30 000 euros
12 Rue du Professeur Ramon
60700 PONT SAINTE MAXENCE
RCS 487 828 311 COMPIEGNE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 22 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le 22 juin à 19 heures,
Monsieur Rachid ARABI demeurant au 12 Rue du Professeur Ramon représentant 100 parts en pleine propriété et actionnaire unique de la société.

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

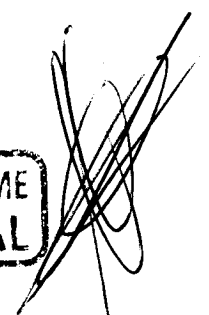
Monsieur Rachid ARABI, actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
L'affectation du résultat ;
Les conventions passées entre l'actionnaire et la société visées à l'article 223-19 du Code de Commerce ;
La délégation de pouvoir en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION :

L'actionnaire unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 2 431 Euros et les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.


**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

AR 1

DEUXIEME DECISION :

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social s'élevant à 2 431 Euros de la manière suivante :

- au compte « *report à nouveau* » pour la somme de 2 431 Euros.

TROISIEME DECISION :

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 al.4 du Code de Commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'actionnaire unique, savoir :

Le président a perçu une rémunération brute de 90 573 Euros ;

Les charges sociales obligatoires afférentes se sont élevées à la somme de 35 335 euros ;

Frais kilométrique : 10 799 euros.

QUATRIEME DECISION :

L'actionnaire unique confère tout pouvoir au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des décisions qui précèdent.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'actionnaire unique et reproduit sur le registre des décisions.

Rachid ARABI



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.